



economiesuisse

Communiqué de presse

Responsabiliser les cantons, optimiser le système fiscal et renforcer la recherche suisse

Mots d'ordre d'economiesuisse pour le 28 novembre 2004

economiesuisse soutient la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). La RPT accroît l'autonomie des cantons et étend leurs responsabilités. Comme les cantons recevront davantage de ressources à libre disposition, ils nécessiteront moins d'aides fédérales pour accomplir leurs tâches régionales. Les mesures de désenchevêtrement des tâches vont dans la bonne direction. A un stade ultérieur, il faudra également envisager des mesures supplémentaires pour optimiser davantage la collaboration entre la Confédération et les cantons. Pour les milieux économiques, il est important que des gains d'efficacité compensent la légère augmentation des dépenses publiques.

La Fédération des entreprises suisses soutient également le nouveau régime financier (NRF). Le NRF atteint son objectif majeur, qui consiste à garantir les principales sources de recettes de la Confédération. Cette dernière pourra ainsi continuer d'accomplir ses tâches après 2006. Malgré les défauts persistants du système fiscal suisse, aucune proposition visionnaire n'a été faite dans le cadre du NRF. Compte tenu de l'intensité de la concurrence fiscale internationale, il faut effectuer les réformes fiscales nécessaires au moyen des projets spécifiques, comme c'est le cas de la réforme de l'imposition des sociétés II.

economiesuisse est clairement favorable à la loi relative à la recherche sur les cellules souches (LRCS). La loi pose des jalons légaux clairs et stricts pour la recherche. Elle prévient les abus et tient compte de critères éthiques. Il importe de faire bénéficier la société du grand potentiel médical de la recherche sur les cellules souches. Nous n'avons pas le droit de priver les malades de l'espoir de la découverte d'un traitement efficace. L'acceptation de la loi relative à la recherche sur les cellules souches donnerait en outre un signal positif pour la recherche et la place scientifique suisse.

Zurich, le 8 octobre 2004

Pour toute question :
economiesuisse, 01 421 35 35